



Module "Santé au travail et Prévention des Risques Psychosociaux (RPS)"

Présentation

Objectifs

Identifier les Risques Psychosociaux (RPS) et les facteurs déclencheurs, inscrire les RPS au document unique, enclencher des démarches de prévention RPS dans les organisations.

Admission

Public cible

- tout acteur concerné par la prévention des risques psychosociaux et de la qualité de vie au travail dans les organisations du secteur privé ou public ;
- responsables des ressources humaines ;
- cadres et dirigeants exerçant des responsabilités de direction d'équipe ou de service ;
- responsables ou personnels des services de santé au travail ;
- délégués syndicaux, représentants du personnel, secrétaires CHSCT ;
- préventeurs ;
- ergonomes ;
- consultants formateurs dans le domaine des relations sociales ;
- personnels médicaux et paramédicaux : médecins et infirmiers du travail, cadres de santé.

Tarif du module : 600 Euros

Infos pratiques

- > Composante : Service Formation Continue et Alternance
- > Durée : 35 heures
- > Alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation continue
- > Lieu d'enseignement : Rennes
- > Campus : Rennes, Villejean

Les + de la formation

En bref...

- Organisation adaptée pour des professionnels : enseignements regroupés les jeudis et vendredis une fois par mois.
- Délivrance d'une attestation de compétences.
- Prise en charge possible des frais de formation par un organisme financeur.

